

Réunion du Comité Syndical du 07 décembre 2017

Convoqué le vingt-neuf novembre deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le sept décembre deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa 84^e séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

84^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Gérard BOHNER
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Christophe CHAPUT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Laurent GILLIET
Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Didier LAVILLE
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Michel SABRE
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur René VINZIO
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Alain PAULET

à Monsieur Roger GARDSE
à Monsieur Dominique ADENOT
à Monsieur Bertrand PASCIUTO
à Monsieur Gilles PAULET
à Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
à Monsieur Alain DEAT
à Monsieur Marc REGNOUX

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Catherine QUEINNEC
Madame Anne-Karine QUEMENER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Guillaume VIMONT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

LEADER – Animation 2017 Plan de Financement

Monsieur le Président rappelle que, conformément à la délibération n°404, le PETR Le Grand Clermont a présenté une candidature Leader pour la période 2015-2020, auprès du Conseil régional, autour de la réappropriation du Val d'Allier et de son patrimoine.

Il précise que le Grand Clermont ambitionne la réappropriation de la rivière, en conciliant sa sensibilité écologique avec ses différents usages (protection de la faune et de la flore, divagation de la rivière en cas de crue, captage d'eau potable, randonnées pédestres et nautiques, baignade, pêche, autres activités récréatives, activités économiques et touristiques, agriculture, ...). De cette réappropriation dépendra la diffusion d'un développement sur l'ensemble du territoire, à partir de la valorisation des ressources liées à la rivière, du patrimoine bâti, historique, archéologique et paysager mais aussi des richesses naturelles telles que les coteaux, les pays ou la forêt de la Comté.

Le long de la rivière Allier, la voie verte constitue un axe structurant, et les « portes d'entrée » du territoire représentées par des sites et/ou projets tels que, par exemple, l'Écopôle et le site de Chadieu forment des pôles à partir desquels organiser le développement du Val d'Allier. Ces portes d'entrée, éléments phares et moteurs du programme, permettront de donner une grande visibilité à la rivière et, à partir d'elle, à l'ensemble du Val d'Allier.

Le Grand Clermont a été sélectionné comme territoire Leader et s'est vu attribuer une enveloppe de 3.041.372,00 € pour la période jusqu'en 2020.

Conformément à la délibération 439, le Comité syndical a décidé d'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la stratégie de développement local LEADER, dont la

convention avec le Conseil Régional et l'Agence des Services et de Paiement, et d'approuver l'engagement du PETR du Grand Clermont à gérer LEADER sur la période de programmation, en se donnant les moyens de sa mise en œuvre, pour atteindre les objectifs attendus par l'autorité de gestion.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'une demande d'aide LEADER pour le financement de l'animation leader 2017 sera déposée auprès du GAL Val d'Allier du Grand Clermont selon le plan de financement suivant :

Récapitulatif des dépenses	Montant HT présenté	Financements		Montants
Buffet Comité de Programmation LEADER 2017	63,22 €	Union Européenne FEADER (Leader)		59.251,85 €
Frais salariaux liés à l'opération 2017	73.701,38 €	Aide forfaitaire Région		10.000,00 €
Frais de déplacement et de repas liés à l'opération 2017	300,21 €	Autofinancement	PETR Le Grand Clermont	4.812,96 €
Total HT des dépenses prévisionnelles	74.064,81 €	Total HT des recettes prévisionnelles		74.064,81 €

Monsieur le président rappelle que les crédits nécessaires pour assurer la part d'autofinancement de 4.812,96 € ont été prévus au budget 2017.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver le projet tel qu'exposé par Monsieur le Président ;
- d'approuver le plan de financement du projet ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute subvention relative au projet et à signer tout document s'y rapportant ;
- d'autoriser une prise en charge systématique du solde négatif du projet par l'autofinancement en cas de financement LEADER inférieure au prévisionnel.

À Clermont-Ferrand, vendredi 08 décembre 2017.

**Dominique ADENOT,
Président.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20171207-DCS557-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2017
Publication : 15/12/2017